

## **Rapport moral du Président AGO – 25 mai 2022**

Bonjour à tous,

Mademoiselle l'Expert comptable,

Madame et Monsieur les Commissaires aux Comptes,

Mesdames et Messieurs les administratrices et administrateurs de  
Fédérations départementales,

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs de fédérations,

Tout d'abord je suis heureux d'accueillir les administrateurs des  
6 nouveaux conseils d'administration des fédérations départementales  
et je me réjouis d'avoir été de nouveau désigné, le 6 mai dernier par  
notre Conseil, Président pour un nouveau mandat de 6 ans.

La fédération régionale des chasseurs a aussi subi des changements  
dans la composition de son Conseil d'administration et je compte sur  
vous tous, mes chers amis administrateurs, pour mener à bien nos  
missions régionales et devenir les portes paroles des actions de la  
Fédération régionale au sein de vos départements.

Tout le monde ne connaît pas forcément la Fédération régionale donc  
je souhaitais rapidement, par ce rapport moral, vous la présenter.

En effet, depuis maintenant 2 années, des changements importants  
sont intervenus dans le fonctionnement de notre Fédération régionale  
avec d'importantes modifications en termes de ressources financières  
impactant le fonctionnement de la fédération mais aussi la création de  
l'écocontribution par la loi chasse du 24 juillet 2019.

Dorénavant, la Fédération régionale ne dispose plus de cotisation des  
fédérations basée sur leur nombre d'adhérents mais d'une cotisation  
forfaitaire à 500 euros par Fédération.

En parallèle, un budget de fonctionnement est alloué par la Fédération  
nationale. Il est de 115 000 euros augmenté d'un peu plus de  
33 000 euros depuis 2 exercices maintenant.

Notre région assure depuis maintenant 22 ans des missions de représentation des intérêts de la chasse et des chasseurs auprès des institutions régionales dans les domaines agricole, forestier, sanitaire et de protection de la nature. Nous sommes ainsi associés à de nombreux comités de pilotages régionaux ainsi qu'à des organismes réunissant toutes les structures travaillant sur la nature comme l'agence régionale pour la biodiversité. La FRC apporte également des services aux Fédérations en mutualisant des compétences en particulier sur l'infographie, les sites internet, la veille médiatique, la saisie automatique de données, et même des tâches administratives comme l'envoi de mails en nombre, l'achat groupé de panneaux chasse en cours ou de sacs venaison. C'est une FRC considérée comme en avance par rapport à d'autres fédérations régionales avec 3 salariées. Mais avec la nouvelle ressource financière que représente l'écocontribution et son fonds Biodiversité, les missions de la Fédération régionale, si elle souhaite mobiliser cet argent, doivent être recentrées sur plus d'actions en lien avec la biodiversité.

Sur les 13,5 millions d'euros disponibles au niveau national, l'enveloppe écocontribution en région Centre-Val de Loire, représente environ 913 000 euros. Pour rappel lors de la validation du permis de chasser, chaque chasseur contribue à hauteur de 5€ avec un complément de l'État de 10€.

Depuis maintenant 2 ans, cette enveloppe permet de financer du temps de travail en fédérations départementales essentiellement et un peu en fédération régionale, des prestations et de l'équipement pour les fédérations départementales.

Même si l'obtention de ces fonds est soumise à une procédure d'appel à projet lourde et à de justifications financières et techniques qui prennent énormément de temps à tout le monde, nous avons réussi, avec les 6 fédérations départementales, à monter plusieurs projets régionaux d'importance.

On peut citer :

- la mise en place de haies et de couverts pour la biodiversité et la faune sauvage dans un projet mobilisant plus de 400 000 euros,
- le développement d'outils pédagogiques dans le cadre du projet sur l'éducation à la nature,
- l'atlas des mammifères qui sera édité fin 2022,

- l'étude sur le lièvre afin de mieux connaître les facteurs qui influencent les niveaux de populations et ses évolutions,
- ou encore un nouveau projet qui permettra de financer le temps de travail des techniciens pour les opérations de comptages de la faune de plaine.

En parallèle les Fédérations départementales disposent chacune de 30 000 euros pour financer un projet qui leur est propre mais qui doit malgré tout passer par une vérification administrative et financière de la Fédération régionale avant sa transmission auprès de la FNC et de l'OFB.

Je compte plus que jamais sur le soutien des fédérations départementales pour poursuivre ces actions et leur animation avec la fédération régionale mais aussi pour proposer de nouveaux projets démontrant nos compétences en termes de connaissance et de préservation de la biodiversité. Sans les fédérations départementales, leur implication sur le terrain et leur soutien tant logistique que moral, cette enveloppe ne pourrait pas être mobilisée.

Mais comme vous pouvez le comprendre cela entraîne inévitablement d'importants changements dans les missions de la Fédération régionale.

Avant de conclure, je tiens à vous signaler que les activités de la Fédération régionale vous seront un peu plus détaillées au cours de cette AG. Toute l'équipe constituée d'Aude BOURON, Karine COLE et Emilie SEILER, vous présentera les différentes actions menées sur 2021 et début 2022.

Je tenais à remercier le personnel de la fédération régionale pour tout le travail fourni cette année et leur capacité d'adaptation dans ce contexte en pleine mutation.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite donc une très bonne assemblée générale.